48e Année, IIIe Série, t. II. NUMÉRO 47. 18 novembre 1880.

JOURNAL
DES
# CONNAISSANCES MÉDICALES
## PRATIQUES ET DE PHARMACOLOGIE

PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

FONDÉ PAR LE Dr CAFFE

Publié par V. CORNIL

Professeur-agrégé de la Faculté de médecine,
Médecin de l'hôpital Saint-Antoine, rédacteur en chef.

*Secrétaire de la Rédaction :* le Dr V. GALIPPE
Ancien chef du laboratoire des Hautes études
à l'École de pharmacie de Paris,
Membre de la Société de Biologie.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Paris et départements, 10 fr. — Union générale des postes, 12 fr. 50. — États-Unis, 14 fr. — Autres pays, 15 francs.

L'abonnement part du 1er de chaque mois.
Le N° : 20 cent. — Par la poste : 25 cent.

ABONNEMENTS.

Pour ce qui concerne les abonnements et l'administration du Journal, s'adresser au docteur Galippe, 48, rue Sainte-Anne. Lundi, mercredi, vendredi, de 4 à 5 heures; mardi, jeudi, samedi, de midi à 1 heure.

SOMMAIRE DU NUMÉRO :

La Séance de l'Académie. — **Pathologie interne** : Du rhumatisme chronique noueux des enfants et de son traitement, par le Dr MONCORVO (Rio-Janeiro). — **Revue de thérapeutique** : Traitement de la spermatorrhée par l'électricité; Des propriétés esthésiogènes de certains bois appliqués sur la peau; De la castration des hystériques; L'usage de l'eau en dermatologie; Traitement de la grenouillette et de l'hygroma par les injections de chlorure de zinc; Traitement du tétanos chez les enfants par les injections sous-cutanées d'extrait de fève de Calabar; **Bibliographie** : Des contre-indications à l'anesthésie chirurgicale; De la mort par infection purulente dans la fièvre typhoïde; Des émissions sanguines dans les maladies aiguës; Des eaux minérales de Saint-Alban au point de vue clinique et des diverses méthodes de traitement par l'acide carbonique; L'eau de Challes (Savoie) et ses principales indications; Études médicales sur Barèges; De la fièvre dite bilieuse inflammatoire à la Guyane. — **Sociétés savantes** : *Académie de médecine*, séance du 16 novembre 1880. — Association française pour l'avancement des sciences. (Extraits). — **Assistance publique** : Médecins municipaux (deuxième étude), par G. MEYNET (*A suivre*). — **Formules** : Dentrifice. — **Nouvelles**. — **Index bibliographique**.

WELLCOME INSTITUTE LIBRARY
Coll. WellMOmec
Coll.
No.

**Goudron Freyssinge**

Liqueur normale concentrée et titrée *non alcaline* Seule préparation rationnelle pour administrer le goudron de Norwége. — S'emploie indifféremment dans tous les liquides pour préparer instantanément *Eau, Vin, Tisanes, Bières* de goudron. — Toutes les autres liqueurs sont préparées par émulsion ou par solution, à l'aide de substances étrangères. Ce ne sont plus que des *savons* liquides inefficaces, s'ils ne sont pas nuisibles. — Quant aux Pilules ou Capsules de goudron, elles contiennent peu de principes actifs et beaucoup de matières inertes qui fatiguent l'estomac.

**Le Flacon : 2 fr.** — *97, RUE DE RENNES, PARIS, et les Pharmacies.*

ESSENCE DE GOUDRON DE NORWÈGE

Cette essence est le produit de la distillation du Goudron, la partie solide reste à l'état de résidu.

Elle contient 10 pour 100 de Créosote. — Introduite dans le tube digestif, cette essence, en raison de sa volatilité, s'élimine rapidement par les voies respiratoires et par la peau. — Elle peut donc répondre à trois indications :

1° Contre certaines affections des voies aériennes.
2° Contre les maladies putrides, contagieuses, épidémiques.
3° Contre les maladies de la peau.

Cette essence est dix fois plus active que le goudron, elle est plus efficace que toutes les préparations de goudron et moins irritante que la **Créosote** ; elle est peut-être destinée à clore la période d'essais des nombreuses préparations de goudron.

Les CAPSULES RICART renferment 10 centig. **d'essence**, soit un centigr. de **Créosote** ; on les administre à la dose de 4, 6, 8 par jour en plusieurs fois, et en ayant soin de boire aussitôt après une tasse de boisson (lait, eau rougie, tisane).

Le flacon de 60 capsules : 2 fr. 50, adressé *franco*, dans toutes les pharmacies et 103, rue Montmartre, à Paris.

A Messieurs les Médecins, le flacon : 1 fr. 50 *franco*.

Vente au Numéro chez tous les Libraires. — Dépôt à la librairie **Frédéric Henry**, 13, rue de l'Ecole-de-Médecine, qui reçoit les abonnements.

# OVULES SUÉDOIS

Pilules perfectionnées de térébenthine fine du mélèze.

Aussi efficaces que le copahu contre : Gonorrhée, et Rétention d'urine.

C'est la base de tout traitement sérieux de Catarrhe de vessie, Goutte, Gravelle, Coliques hépatiques.

Boîte de 80 pilules, 4 francs (*port franco*), dans toutes les pharmacies.

*Remise d'usage à MM. les médecins et pharmaciens.*

*Dépôts* : à Paris, 103, rue Montmartre.
à Bruxelles, M. Frédrix, pharmacien, boulevard du Nord, n° 11.
à Amsterdam, MM. Uloth et Ce, pharmaciens.
à Rotterdam, M. Van Santen Kolft.
à Liége, M. Burgers, pharmacien, rue Pont-d'Ile, n° 16.

**COALTAR SAPONINE LE BEUF** Antiseptique puissant et nullement irritant, cicatrisant, admis dans les **hôpitaux de Paris**, et les *hôpitaux de la* **marine militaire.**

**GOUDRON LE BEUF** « L'émulsion du goudron Le Beuf peut être substituée, dans tous les cas, à l'eau de Goudron du Codex. » (*Nouv. Diction. de Méd. et de Chir. pratiques*, tome XVI, p. 158.)

**TOLU LE BEUF** « Les émulsions Le Beuf de goudron de *Tolu* possèdent *l'avantage* d'offrir **sans altération**, et sous une forme aisément absorbable *l'ensemble des principes actifs* de ces médicaments complexes, et de représenter conséquemment toutes leurs qualités thérapeutiques. (*Com. thérap. du Codex*, par A. Gubler, 2e édit., p. 167 et 314.)

**Dépôt : Paris, 25 rue Réaumur, et dans toutes les Pharmacies.**

APRÈS CHAQUE REPAS
**Sirop** Une cuillerée à bouche.
**Vin** Un verre à Bordeaux.
**Elixir** Un verre à Liqueur.
**Dragées** Cinq Dragées.
**Cachets** Deux Cachets.

*Chacune de ces doses représente 10 centigrammes de* **Papaïne**, *digère et transforme en peptone dialysable 50 grammes de viande par la digestion naturelle.*

# de Papaïne Trouette-Perret

(PEPSINE VÉGÉTALE tirée du CARICA PAPAYA)

**Maladies d'Estomac, Gastrites, Gastralgies, Diarrhées chroniques, Vomissements des Enfants, &c**

GROS : **TROUETTE-PERRET, 68, rue de Rivoli, Paris.**

DÉPÔT DANS TOUTES LES PHARMACIES DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

# APPAREILS DE CHIMIE

**INSTRUMENTS DE PRÉCISION**

BREWER FRERES, 43, Rue Saint-André-des-Arts, **PARIS**

APPAREILS du docteur ESBACH pour l'analyse des URINES, Albumine, Urée, Acide urique.

APPAREILS du docteur ESBACH pour l'analyse du LAIT, **LACTO-BUTYROMETRE.** Papiers Spéciaux d'Analyse.

APPAREIL ÉLECTRO-MÉDICAL à courant constant du Dr ONIMUS **BREWER** frères Brevetés (S.G.D.G.).

APPAREILS de M. TERREIL pour l'analyse des TANNINS. Boîte pour le Chalumeau.

APPAREILS d'ÉLECTROLYSE pour l'analyse des MÉTAUX, des ALLIAGES, de CUIVRE, NICKEL, etc. Verrerie de Bohême.

VERRERIE, PORCELAINE, GRÈS, TERRE RÉFRACTAIRE

THERMOMÈTRES, BURETTES, ÉPROUVETTES, PIPETTES, CLOCHES, ARÉOMÈTRES, DENSIMÈTRES, PÈSE-ACIDES, ETC.

**Seuls agents en France pour la vente des Balances de Précision de BECKERS'SONS, de Rotterdam et New-YORK**

# BANQUE FONCIÈRE

**Société Anonyme — Capital : 1,000,000**

Siège social : à Paris, 51 *bis*, rue Sainte-Anne.

## BULLETIN FINANCIER

La faiblesse que nous signalions sur le marché dans notre précédente Revue s'accentue tous les jours ; plus que jamais nous recommandons aux capitalistes la plus grande circonspection dans le choix de leurs placements.

A ceux qui veulent faire un placement sûr et avantageux, nous conseillons les actions de la *Société Foncière de Montrouge*, que nous serons bientôt en mesure d'offrir à notre clientèle. Ici, le capital est absolument garanti, puisqu'il repose sur la propriété de l'ancien parc de Montrouge, d'une superficie de 129,000 mètres environ ; quant au revenu et à la plus-value des actions, ils sont également assurés, car cette propriété a été achetée par la Société dans d'excellentes conditions et moyennant un prix très modéré, puisque la propriété entière, avec les constructions déjà louées, n'a coûté que 420,000 fr., ce qui met le terrain à environ 3 fr. le mètre.

Les chiffres sont plus éloquents que tout ce que nous pourrions dire, et nos lecteurs ne pourront plus avoir de doute sur le prix de revente des terrains, quand ils sauront qu'une nouvelle vente vient d'être consentie, il y a quelques jours, au prix de 8 fr. 50 le mètre, dans la partie la plus reculée de la propriété : soit une plus-value de 5 fr. 50 par mètre sur le prix d'achat. Nous n'exagérons donc rien en disant que le capital de la Société sera doublé par la revente des terrains en détail, sans aucune spéculation ni aléa quelconque ; et il n'est pas douteux que chaque action de 500 fr., ne soit remboursée au double en peu de temps, sans compter le revenu des actions produit par la location des maisons et l'intérêt des sommes dues par les acquéreurs. (*Banque Foncière.*)

## ACHATS ET VENTES

DE RENTES, ACTIONS ET OBLIGATIONS

La BANQUE FONCIÈRE tient à faire remarquer qu'elle porte un soin tout particulier à toutes les opérations dont sa clientèle veut bien la charger.

Tout achat ou vente de valeurs est exécuté le jour même à la Bourse de Paris et au cours moyen. Les clients ont donc le plus grand intérêt à lui adresser directement leurs ordres et à se passer d'intermédiaires ; de cette manière, leurs ordres sont exécutés promptement, sans frais ni commission autre que le courtage officiel, qui est de 1,25 par mille francs.

Il est répondu le soir même aux ordres venus par le courrier du matin.

**Tirages.** — *Vérification gratuite de tous les numéros.*

**Renseignements** *gratuits sur toutes valeurs et Sociétés.*

**Prêts hypothécaires** *à 4 et 5 p. 100 sur tous immeubles situés en France. Prompte solution*

**Recouvrements** *de tous billets, effets de commerce, lettres de change, etc., sur Paris, la province et l'étranger.*

**Opérations de Bourse à terme, à risques limités.**

Lire l'*Informateur Financier*, journal de la Banque Foncière, le plus impartial des journaux financiers ; 1 franc par an, paraît tous les dimanches.

Adresser la correspondance et les titres à M. le Directeur de la *Banque Foncière*, 51 bis, rue Saint-Anne à Paris.

## BONS COMMERCIAUX FRANÇAIS

Pour le remboursement gratuit de toutes les dépenses.

51 bis, Rue Sainte-Anne, Paris.

Nous engageons tous nos lecteurs à effectuer leurs achats chez les commerçants qui délivrent des **Bons Commerciaux français** ; ils seront ainsi remboursés de toutes leurs dépenses. La brochure explicative est envoyée franco sur demande.

**La Société demande des représentants dans tous les chefs-lieux d'arrondissement et de canton. Bonnes remises.**

Ecrire au directeur des Bons Commerciaux, 51 bis, rue Sainte-Anne, Paris.

**La séance de l'Académie.**

La séance a été brillamment remplie par une communication de M. Maurice Raynaud, sur le traitement du rhumatisme cérébral. L'orateur parle avec facilité, c'est même là une qualité dont nous l'engageons respectueusement à ne pas abuser. Si intéressant que soit un sujet, si bien doué que soit l'orateur, l'esprit de celui qui écoute ne peut rester tendu que pendant un temps limité. L'argumentation du reste si remarquable de M. Maurice Raynaud aurait peut-être gagné à être plus nerveuse et plus serrée.

La salle des Pas Perdus présentait une vive animation, les médecins légistes étaient particulièrement entourés et félicités pour leur attitude vis-à-vis de M. le procureur général. Ce dernier a reconnu, en présence de MM. Lasègue et Brouardel, qu'il avait mal traduit sa pensée et a rectifié sa phrase malencontreuse dans des termes tels, que les médecins légistes ont pu sortir de leur tente et reprendre leurs vacations. Tout est bien qui finit bien.

M. Larrey semble s'être donné pour tâche d'enrichir les collections artistiques de l'Académie qui, pendant de longues années encore, seront, hélas! dérobées aux yeux des amateurs. Le portrait de Fernel a particulièrement attiré notre attention. Il n'a point grande valeur artistique, la peinture est médiocre, le dessin incorrect. Des retouches maladroites ont été faites. En dépit de ces imperfections ce portrait est un document historique. La tête a quelque ressemblance avec les portraits gravés que nous possédons de Fernel. Le savant médecin est revêtu d'une toque noire et d'une toge également noire, dont les manches moins foncées portent des dessins assez grossiers; une collerette Henri II, ainsi que des manchettes tuyautées relèvent cette peinture un peu sombre. Le personnage est placé dans une sorte de niche d'un dessin enfantin; quelques arbres complètent le fond du tableau. On peut y lire cette inscription : IEAN FERNEL MEDECIN DV ROY HENRI II.

## PATHOLOGIE INTERNE

**Du rhumatisme chronique noueux des enfants et de son traitement**, par le Dr Moncorvo (Rio-de-Janeiro).

Le rhumatisme chronique noueux des enfants a jusqu'alors été peu étudié. On trouve bien çà et là dans les traités des maladies de l'enfance quelques observations relatives à cette affection, mais il n'y avait pas encore, au moins à notre connaissance, de monographie importante publiée sur ce sujet cependant fort intéressant. Aussi nous ne pouvons mieux faire, nous le croyons, que de résumer ici le travail de M. Moncorvo (1) traduit du portugais par M. Mauriac (de Bordeaux).

Le rhumatisme articulaire aigu est, comme on le sait, excessivement rare dans l'enfance avant l'âge de cinq ans. Il en est de même du rhumatisme polyarticulaire chronique (noueux). Cette affection est presque inconnue dans la première enfance et c'est à peine si M. Moncorvo a pu en réunir quatre cas bien authentiques, savoir : un cas cité par Bouchut (3 ans); un cas par L. Smith (3 ans 1/2); un cas par Laborde (8 ans) et le quatrième par l'auteur; ce dernier parait être l'unique cas observé à un âge aussi tendre (2 ans).

Le rhumatisme noueux, quoique rare encore dans la seconde enfance, peut cependant être observé à cette époque de la vie, ainsi que le prouvent les cinq cas relatés par Martel (10 ans); Charcot (10 et 16 ans); Durand-Fardel (deux de 15 ans), et les cas de Bouchut.

Chez les adultes, d'après M. Charcot, le rhumatisme noueux est incomparablement plus fréquent chez les femmes; il en serait de même chez les enfants; sur neuf cas bien observés, réunis par M. Moncorvo, trois sont relatifs au sexe masculin et six au sexe féminin, il y a donc une prédominance notable pour le sexe féminin. Si l'influence de l'hérédité est incontestable, elle n'est pas toujours en cause, les maladies constitutionnelles, la scrofule, le lymphatisme, la misère, la mauvaise alimentation, un allaitement imparfait, etc., prédisposent singulièrement les enfants à cette affection. Le froid enfin et surtout le froid humide et prolongé favorisent son développement.

Quant à la chlorose, elle n'aurait pas chez les enfants l'influence prédisposante que quelques auteurs lui attribuent.

Dans l'étude de la symptomatologie, il convient d'envisager tout d'abord l'évolution que suit cette maladie. Elle peut revêtir deux formes distinctes, une forme lente et une forme rapide, Entre ces deux formes, il en existe d'autres qui sont intermédiaires. Le rhumatisme chronique affecte généralement la forme *rapide* chez les jeunes gens de 15 à 30 ans; et c'est cette forme qu'a observée M. Moncorvo chez une petite malade.

Dans cette forme, les symptômes généraux sont plus accusés, et l'invasion de la maladie est ordinairement accompagnée de phénomènes de réaction fébrile qui caractérisent le rhumatisme aigu et subaigu. C'est ce qui est arrivé chez une des petites malades où l'élément de la température et la fréquence du pouls ont coïncidé avec l'apparition des douleurs dans les deux premières articulations atteintes. On observe fréquemment des sueurs abondantes dans la première période de la maladie.

La fièvre revêt habituellement le type rémittent, avec des exacerbations séparées par des intervalles plus ou moins long de rémission. Ces exacerbations ont éte marquées chez la malade de M. Moncorvo et ont presque toujours coïncidé avec l'extension de la maladie à de nouvelles articulations.

Enfin toute réaction fébrile cesse et on n'observe plus que les désordres anatomiques caractéristiques du rhumatisme noueux. Si le rhumatisme chronique d'emblée est le plus fréquent chez l'adulte, il existe néanmoins quelques cas dans lesquels l'état aigu a précédé manifestement l'état chronique.

Les autres signes qui caractérisent la forme du rhumatisme chronique sont les suivants :

*a.* L'envahissement simultané ou successif d'un grand nombre d'articulations et presque toujours d'une manière symétrique;

*b.* La fixité du siège;

*c.* L'intensité plus grande des douleurs articulaires ou musculaires;

*d.* L'accentuation plus notable de la tuméfaction et de la rougeur des jointures malades;

*e.* Les rétractions musculaires plus prononcées.

La forme rapide, dont la durée peut varier de 1 à 4 ans, a un pronostic beaucoup plus grave que la forme lente. En effet une fois les douleurs disparues, il reste des déformations qui sont le plus souvent incurables.

La forme *lente* (goutte sénile de Geist) est particulière à l'âge avancé et ne s'observe pas chez l'enfant. Dans cette forme, comme on le sait, l'invasion de la maladie s'opère d'une manière toute différente; les articulations sont atteintes isolément l'une après l'autre et la réaction fébrile est presque nulle. Dans quelques cas même, elle fait absolument défaut. La rougeur, la douleur sont moindres, et ici se sont les déformations osseuses qui dominent. Le rhumatisme chronique partiel ne s'observe pas chez l'enfant ainsi, du reste, que le rhumatisme d'Heberden. Il nous reste à étudier les phénomènes locaux de cette affection. Au début, comme nous l'avons dit, il y a rougeur, gonflement, douleur, avec phénomènes subaigu, qui ont pour caractéristi-

(1) Octave Doin, éditeur, 1880.

que d'être peu mobiles. La fixité d'emblée est un des meilleurs signes de la polyarthrite déformante, et c'est souvent le premier indice de la chronicité. Les signes locaux sont identiques à ceux qu'à décrits M. Charcot chez l'adulte ; même gonflement, mêmes nodosités, mêmes rétractions et, dans une phase plus avancée, même attitude vicieuse, affectant les deux types décrits par cet auteur. Nous n'insistons donc par sur ces signes. Les petites jointures sont prises les premières et les grandes ne sont atteintes que plus tard. Quand l'immobilité des jointures existe depuis longtemps, il se produit une atrophie et une dégénérescence musculaires.

S'il paraît bien établi que l'enfance est singulièrement prédisposée aux complications cardiaques, endocardite et péricardite, dans le cours du rhumatisme et d'une façon plus générale dans le cours de toute affection fébrile; il paraît également hors de doute que des complications cardiaques peuvent se développer dans le rhumatisme chronique ; toutefois les exemples en sont très rares et il est impossible jusqu'alors de juger de la fréquence relative de cette complication du rhumatisme chronique progressif de l'enfant.

L'anatomie pathologique ne paraît présenter rien de spécial chez l'enfant. Le diagnostic ne présente par ici de grandes difficultés. On ne peut évidemment confondre cette affection avec la goutte qui est, dans l'enfance, une maladie presque inconnue ; ou encore avec les arthrites scrofuleuses dont les caractères et le mode de manifestation sont tout différents.

Pour tout ce qui se rapporte au traitement, nous renvoyons au travail de M. Moncorvo, qui étudie d'une façon générale, et sans s'arrêter particulièrement à la thérapeutique infantile, les diverses médications employées jusqu'alors contre le rhumatisme noueux. C. L.

---

## BEVUE DE THERAPEUTIQUE

### Traitement de la spermatorrhée par l'électricité.

D'après Mobius on doit distinguer deux variétés de spermatorrhée, l'une accompagnée d'une altération anatomique perceptible, le catarrhe des *voies séminales*, l'autre d'*origine nerveuse* et sans lésion ; il a fait à la Société de médecine de Leipzig, dans la séance du 25 novembre 1879, une communication sur la seconde espèce. Les traitements employés contre elle n'ont pas donné jusqu'à ce jour de bien brillants succès. Les médicaments ordinairement employés : le bromure de potassium, l'atropine et la strychnine ne donnent que des résultats très incertains et ils sont loin d'être sans inconvénients, tous trois produisent de l'intoxication générale ; ils laissent à leur suite des symptômes graves, et beaucoup d'individus ne peuvent les supporter.

L'auteur croit qu'il faut absolument recourir à d'autres moyens; pour lui il donne la préférence au traitement électrique. Dans ces derniers temps il a obtenu de bons effets en traitant de cette manière 4 cas de spermatorrhée, contre lesquels l'hydrothérapie avait échoué. Il plaça un électrode dans le rectum, un autre sur le périnée, et fit passer pendant deux à trois minutes un fort courant faradique. A ce traitement on joignit la galvanisation, un électrode fut placé sur le sacrum et l'autre comme précédemment dans l'anus. 10 à 12 séances suffirent pour assurer la guérison. Pendant tout ce traitement on donna des bains de siège froids. (*Alleg. Centr. Zeit.*, 43 St., 29 mai 1880, p. 528. *Paris médical*).

### Des propriétés esthésiogènes de certains bois appliqués sur la peau, par le Dr Dujardin-Beaumetz.

Les métaux ne seraient point avec les aimants et l'électricité les seuls agents capables de ramener la sensibilité chez les hystériques.

M. Dujardin-Beaumetz a pu dans son service expérimenter avec divers bois appliqués sur la peau d'hystériques anesthésiques, et ramener ainsi la sensibilité; ainsi, à côté de la métallothérapie, on pourrait créer une *Xylothérapie*. Ces expériences avaient déjà été faites en 1878, par Hugues Bennett.

Tous les bois ne jouissent pas des mêmes propriétés esthésiogènes ; les uns sont très actifs, les autres, au contraire, sont complètement inefficaces.

C'est l'écorce de quinquina jaune qui jouit des propriétés esthésiogènes les plus énergiques et qui paraissent même supérieures à celles des métaux. En quelques minutes, cette écorce de quinquina appliquée sur la peau a ramené non seulement localement la sensibilité, mais encore l'a rétablie dans une zone très étendue. Puis viennent le thuya, le bois de rose, l'acajou, le picht-pin, le noyer, l'érable, le pommier. Cette action est très courte, un quart d'heure à peine. Le palissandre, le frêne, le peuplier, le sycomore ne jouissent d'aucune propriété esthésiogène. (*Bulletin thérapeutique*, août 1880.)

### De la castration des hystériques.

A la séance du 14 janvier 1880, de la Société médicale de Berlin, Isrœl présente une jeune fille de 23 ans, guérie d'une hystérie grave, par l'opération de Battey, dont elle portait encore la cicatrice. Cette malade souffrait depuis plusieurs années de vomissements incoercibles, accompagnés de névralgies ovariennes très douloureuses. La faiblesse était extrême, l'anémie arrivée à un très haut degré. Presque tous les médecins (et elle en avait consulté plusieurs), lui avaient conseillé de se faire opérer et la jeune femme était arrivée peu à peu à la conviction que la castration seule pourrait remédier à sa triste situation. Aussi se décida-t-elle à se laisser opérer le 31 janvier. L'opération fut pratiquée avec chloroformisation et emploi de toutes les précautions de la méthode antiseptique.

Pendant les trois premiers jours, après l'opération, sensibilité extrême du bas-ventre. La malade ne pouvait rester un instant sans une vessie de glace. En même temps rétention d'urine, qui ne disparut qu'au bout de douze jours. Au bout d'une semaine, l'état général était bon, les vomissements avaient disparu, ainsi que la douleur ovarique. Depuis, la guérison s'est parfaitement maintenue.

Voilà, certes, un beau cas de guérison d'une hystérie grave, par l'extirpation ovarique, dit l'auteur, *si cette extirpation avait eu lieu en effet*. Or, il n'en est rien. L'opération n'a été qu'une mise en scène et la cicatrice que porte la jeune fille est celle d'une légère plaie cutanée.

Cette discussion est le point de départ d'une discussion sur les indications de la castration. D'après Isræl, il faut agir avec beaucoup de prudence avant de pratiquer cette opération.

(Ber. Klin. Woch).

**L'usage de l'eau en dermatologie.** — Le Dr Bullaley recommande l'usage des bains simples pour un certain nombre d'affections squameuses de la peau ; vieux eczéma, psoriasis, ichthyose; il les emploie aussi dans les lupus, les syphilides ulcéreuses rebelles, les brûlures, etc., mais il ne croit pas qu'ils soient avantageux dans l'urticaire et certaines formes aiguës ou subaiguës de l'eczéma. La réaction déterminée par l'exposition à l'air froid à la suite d'un bain en pleine eau est plus nuisible qu'utile.

Les bains de mer sont bons dans les psoriasis et l'urticaire chroniques ; dans l'eczéma et l'acné ils sont nuisibles. Chez les enfants comme chez les adultes, il vaut mieux laver le plus rarement possible les excoriations eczémateuses afin qu'une

couche d'épiderme puisse se former à la surface. Dans le psoriasis on obtient d'excellents résultats en enveloppant matin et soir et pendant plusienrs heures de suite les surfaces malades. L'auteur croit que les bains de vapeur et d'air chaud ne doivent être employés qu'avec les plus grandes précautions dans les maladies de la peau. On peut ajouter aux bains ordinaires du carbonate de potasse ou de soude, de la poudre de borax.

C'est une médication légèrement alcaline qui agit très favorablement dans l'eczéma subaigu et l'urticaire. On peut employer des solutions plus fortes dans le psoriasis, l'ichthyose et le prurigo. Le bain est donné avant que les malades se mettent au lit : la température varie de 30 à 35°, les malades restent dans l'eau 15 à 20 minutes ; au moment où ils sortent ils ont du prurit, il faut se garder de les frictionner, on les essuiera au contraire avec une serviette chaude, et on appliquera un liniment approprié.

Le glycérolé d'amidon ou la vaseline auxquels on ajoute une petite quantité d'acide phénique (30 à 60 centigrammes pour 30 grammes) peuvent être utiles ; au lieu d'amidon on peut mettre dans chaque bain 1/2 livre de gélatine bien bouillie, ou de 120 à 350 grammes de glycérine. Parfois la potasse ou la soude auraient une action trop dessiccante ; on peut en diminuer la quantité et remplacer ce qui manque par du borax. Inutile d'ajouter que l'usage des eaux minérales ne doit jamais être oublié. (*The Chicago Journal and Examiner*, *january* 1880 et *Practitioner* 1880, n° 155, p. 55, et *Paris médical.*)

**Traitement de la grenouillette et de l'hygroma par les injections de chlorure de zinc** (Th. Anger, Le Dentu).

La substance employée est le chlorure de zinc déliquescent. On se sert d'une seringue en gutta-percha et l'on règle la quantité de liquide à injecter au moyen du curseur. Il faut avoir soin d'introduire la canule assez profondément et d'en pousser l'extrémité jusqu'au centre de la poche. La quantité injectée ne doit jamais dépasser deux gouttes, et souvent moins. La première sensation est celle d'une faible brûlure. La chaleur s'étend, puis il se développe une douleur névralgique dans quelques nerfs de la face. On voit survenir un gonflement œdémateux sur le plancher de la bouche. Le malade éprouve de la dysphagie et même de la difficulté de la respiration, ce qui prouve que la lésion gagne peut-être jusqu'aux replis aryténo-épiglottiques. En deux ou trois jours, le gonflement arrive à son maximum, la fièvre est en rapport avec l'intensité du gonflement. Ces phénomènes se calment ; après une dizaine de jours il ne reste plus qu'un gonflement dur au niveau de la grenouillette, puis un noyau fibreux se rétractant progressivement. Ce moyen semble infaillible, s'il ne réussit pas à la première injection, c'est à la deuxième. Il peut être utile de retirer de la tumeur une ou deux seringues de Pravaz de son contenu pour en diminuer la tension.

La quantité à injecter est pour les petites grenouillettes une demi-goutte en moyenne ; une goutte chez les enfants. Chez l'adulte, ou pour les grenouillettes volumineuses, il faut injecter deux gouttes. (Paris médical, juillet 1880.)

**Traitement du tétanos chez les enfants par les injections sous-cutanées d'extrait de fève de Calabar.**

Une petite fille de 3 ans et 1/2 tombe contre une pierre et se fait une plaie de l'occiput ; le soir suivant, elle a de la dysphagie, puis du trismus. Bientôt la contracture gagne les muscles du dos et des extrémités. Les plus légers contacts à la surface du corps produisent des mouvements réflexes tels que la région occipitale se rapproche des talons. Puis surviennent de la dyspnée et de la cyanose. R. 64 par minute, bains tièdes, hydrate de chloral, chloroformisation, amélioration temporaire. Silbermann, qui a rapporté ce fait, prescrit alors la solution suivante :

| | |
|---|---|
| Extrait de fève de Calabar. . | 20 centigrammes, |
| Eau distillée . . . . . | 10 grammes, |

pour injections sous-cutanées.

Dans une seringue de Pravaz contenant 1 gramme de la solution, on a 2 centigrammes d'extrait. Après deux injections, il y avait encore du trismus et de la contraction des muscles de la nuque, mais ceux des extrémités inférieures avaient presque repris leur état normal. Après deux nouvelles injections du contenu d'une seringue, la contracture des muscles masticateurs et des extenseurs de la tête avaient diminué ; il y avait toujours 60 respirations par minute. Le jour suivant, on donna des excitants à l'intérieur et on injecta de nouveau 1 gramme de la solution en une fois. Les derniers symptômes du tétanos disparurent et la respiration redevint normale, la guérison eut lieu sans nouveaux accidents.

Chez un autre enfant âgé de 4 ans, le tétanos survint à la suite d'une brûlure, par de l'eau chaude, du 1/3 inférieur de la jambe gauche ; trois jours après, trismus et contracture des muscles de la langue. Chloral, bromure de potassium, grands bains, aucun résultat ; les muscles des membres supérieurs seuls n'étaient pas pris.

En même temps des symptômes extraordinaires se montrèrent du côté de la circulation. Ils consistaient en une position anormale des radiales et des temporales, de telle sorte qu'il était impossible de se rendre un compte exact de l'état du pouls. Les bruits du cœur au niveau des orifices pulmonaires et aortiques étaient extrêmement accentués.

Après l'injection de deux seringues de la solution d'extrait de fève de Calabar formulée ci-dessus, le trismus était déjà devenu moindre. Les muscles du dos et des extrémités étaient moins contracturés, les mêmes anomalies existaient toujours du côté des organes de la circulation.

Dans le cours du jour, on injecta 3 grammes de la solution, et l'effet fut satisfaisant, le trismus avait repris sa consistance. Malgré l'usage interne des excitants, la paralysie cardiaque fit des progrès et l'enfant succomba. A l'autopsie, on ne trouva rien qui expliquât le tétanos et les phénomènes vasculaires.

Ce serait la contracture de l'appareil musculaire des vaisseaux qui, d'après l'auteur, aurait produit la mort en amenant la paralysie cardiaque. On a pu constater même dans ce cas les bons effets de la fève de Calabar, puisque deux jours avant la mort les muscles étaient revenus dans leur état normal. Pour les nouveau-nés Monti donne habituellement 6 milligrammes, et 6 centigrammes chez les enfants plus âgés. L'auteur préfère la dose de 2 centigrammes, il tâche de démontrer que la paralysie du cœur a été due non seulement à l'obstacle à la circulation créé par la contracture des muscles des vaisseaux, mais encore à l'excitation du centre vaso-moteur (*Jahrb. f. Kinderheit* et *Memorabilien*, 1880, p. 69 et *Paris medical.*

---

## BIBLIOGRAPHIE

**Des contre-indications à l'anesthésie chirurgicale**, par le Dr Duret, prosecteur à la Faculté (A. Delahaye, éditeur).

Les anesthésiques sont des agents toxiques des centres nerveux. Leur action porte sur le cerveau, sur la moelle et plus tard sur le bulbe. Si on étudie les causes de la mort dans l'anesthésie on constate qu'elle survient par le bulbe, le cœur ou les poumons. Il semble donc de prime abord que l'intégrité de chacun de ces organes soit indispensables pour qu'on n'ait à redouter aucun accident. D'autres conditions doivent intervenir également.

Se basant sur une statistique, très étendue l'auteur établit que

l'anesthésie chloroformique détermine la mort par syncope ou par suite de troubles respiratoires. La syncope arrive dès le début de la chloroformisation ou à la période de narcotisation complète. Lorsque l'inhalation est à son début on a à redouter le *choc chloroformique réflexe*. Lorsque la narcose est plus avancée sans être complète, le *choc chloroformique bulbaire*, produit par les premiers flots de vapeurs anesthésiques qui arrivent du contact du bulbe, peut aussi déterminer la syncope et l'apnée. Lorsque l'anesthésie est complète on doit faire intervenir une *intoxication vraie*.

Il faut distinguer des cas de mort *par* le chloroforme, ceux dans lesquels le malade succombe *sous le chloroforme*. On est alors forcé d'imputer ces accidents non pas à l'agent toxique, mais au choc traumatique ou à une hémorrhagie peu abondante survenant chez un sujet déjà affaibli.

Enfin après la chloroformisation, soit immédiatement, soit au bout de quelques heures, une syncope tardive, ou une congestion pulmonaire aiguë sont encore à craindre.

Indépendamment des risques que l'agent anesthésique fait courir au malade, il en est d'autres qui tiennent à son état constitutionnel, aux lésions des organes, à la nature de l'opération. Ainsi un état d'anémie profonde, la chlorose, l'alcoolisme, les lésions valvulaires du cœur, sans être des contre-indications formelles à l'emploi du chloroforme, constituent néanmoins des prédispositions fâcheuses, et augmentent les chances de mort.

Dans les cas de dégénérescence graisseuse du cœur, d'anévrysme de l'aorte ou des gros vaisseaux, il faut autant que possible s'abstenir d'avoir recours à l'anesthésie. De même les lésions congestives pulmonaires doivent rendre le chirurgien très réservé, car c'est surtout chez des sujets qui en sont atteints qu'on voit survenir les accidents tardifs. On a enfin fait observer que dans l'état dépressif suivant les grands traumatismes, il était dangereux de soumettre les malades à l'action du chloroforme.

Si on envisage les contre-indications de l'anesthésie relatives au siège et à la nature des opérations, on doit faire certaines réserves.

Dans les opérations pratiquées sur la face, on peut l'employer dès qu'on est assuré que le sang en s'écoulant dans les voies respiratoires ne viendra pas exposer le patient à de graves dangers.

Les accidents mortels survenus en assez grand nombre, dans les cas de réduction de luxation sous le chloroforme, doivent rendre prudents. Les manœuvres qu'on va exécuter prédisposent à la syncope réflexe. De même dans l'étranglement herniaire datant de quelques jours, l'état de congestion intense de tous les organes est très favorable au développement des phénomènes graves.

Passant en revue des agents anesthésiques autres que le chloroforme, l'auteur pense que les accidents mortels ne sont ni moins inopinés ni moins brusques dans leur apparition lorsqu'on emploie l'éther. Le chloral seul ne peut produire qu'une anesthésie incomplète, en général très insuffisante. Quant au protoxyde d'azote, mélangé d'oxygène et inspiré sous pression, son emploi paraît exempt de dangers sérieux, mais il n'est pas encore entré dans la pratique commune.

Le nom de *M. Duret*, *inscrit* en tête de ce travail, nous dispense de tout éloge. Qui ne connaît effectivement les intéressants travaux de l'auteur sur la circulation cérébrale et ses recherches expérimentales et cliniques sur les traumatismes cérébraux ? C'est donc en toute assurance que nous recommandons cette thèse d'agrégation.

**De la mort par infection purulente dans la fièvre typhoïde**, par le Dr Gaudy (Octave Doin, libraire-éditeur).

Dans ce travail l'auteur étudie une des complications, rare il est vrai, de la fièvre typhoïde, l'infection purulente.

Elle peut reconnaître pour point de départ tantôt une solution de continuité du tégument externe (eschares, abcès, etc.), tantôt une ulcération du tégument interne (intestin).

Cette complication survient dans le cours de la troisième période de la fièvre typhoïde, c'est-à-dire au moment où les eschares peuvent apparaître et où les ulcérations des plaques de Peyer sont en voie de cicatrisation. L'état général de la fièvre typhoïde masque le plus souvent les symptômes propres à cette complication. C'est donc surtout par les circonstances étiologiques (eschares, abcès) et seulement dans quelques cas rares, par les symptômes propres à l'infection purulente, que le médecin pourra faire le diagnostic de cette complication. Le traitement consiste surtout à modifier la surface des eschares et à empêcher le séjour prolongé dans l'intestin de matières capables de produire cette infection.

**Des émissions sanguines dans les maladies aiguës**, par le Dr Vinay, A. Delahaye et Cie, éditeurs, 1880.)

Dans un chapitre fort intéressant et qui pourrait à coup sûr s'intituler : « Grandeur et décadence des émissions sanguines, » l'auteur étudie et commente les phases multiples par lesquelles a passé la saignée. Après une étude expérimentale et clinique sur les effets physiologiques de la saignée, M. Vinay conclut avec Hirtz que la saignée est un altérant aigu et, avec M. Lépine, que c'est une arme à deux tranchants qui blesse mortellement si elle n'est pas bien maniée. Dans les chapitres suivants l'auteur examine l'action thérapeutique générale des émissions sanguines sur les congestions, les phlegmasies, sur la fièvre, etc., et pose enfin les indications spéciales dans les phlegmasies, les pyrexies, l'éclampsie. Il termine en disant : « Nous pensons que la saignée générale délaissée à juste raison dans les pyrexies essentielles, dans les maladies infectieuses, peut avoir quelque utilité au début des phlegmasies franches, lorsque la fièvre est intense, la dyspnée considérable, que le malade est jeune et vigoureux, qu'elle devient d'une nécessité absolue, dans les accidents asphyxiques et cérébraux de la pneumonie, dans les attaques répétées de l'éclampsie.

Quant aux émissions sanguines locales, il est moins nécessaire d'insister, puisqu'on les a délaissées beaucoup moins que l'ouverture de la veine. C'est surtout dans les inflammations des séreuses, du péritoine plus particulièrement, que leur emploi trouvera sa plus grande utilité. »

**Des eaux minérales de Saint-Alban au point de vue clinique et des diverses méthodes de traitement par l'acide carbonique**, par le Dr Servajan, médecin inspecteur. (G. Masson éditeur.)

Dans cette monographie le Dr Servajan nous donne une description générale de Saint-Alban et de ses environs, ainsi que celle de l'établissement hydrothérapique. Ces eaux sont bicarbonatées, sodiques, ferrugineuses et gazeuses ; elles sont excitantes, apéritives et diurétiques ; par leur action stimulante sur la muqueuse gastro-intestinale, elles sont digestives, toniques et reconstituantes.

**L'eau de Challes** (Savoie) **et ses principales indications**, par le Dr Henri Cazalis, médecin-inspecteur. (G. Masson, libraire-éditeur.)

L'eau de Challes est une eau sulfurée sodique forte, iodo-bromurée qui réussit bien, comme on le sait, dans la plupart des affections cutanées ou viscérales. Dans cette notice l'auteur en

étudie avec soin les indications et contre-indications; c'est un travail à consulter.

**Etudes médicales sur Barèges**, par le Dr Armieux (G. Masson, éditeur).

C'est la deuxième édition de cet ouvrage que nous voyons paraître aujourd'hui. On se souvient que la première édition valut à son auteur le prix Itard que lui décerna en 1874 l'Académie de médecine. C'est un travail complet et fort bien étudié sur Barèges. On trouve là des renseignements précis sur le sol, le climat, les eaux, etc., etc.

Les deux parties importantes sont consacrées : l'une à l'étude des études physiologiques et pathologiques du climat et des eaux, l'autre à celle des effets thérapeutiques.

On comprend que nous ne pouvons faire ici une analyse complète de ce travail ; nous nous bornons à en recommander la lecture aux praticiens que ces questions doivent intéresser au plus haut point.

**De la fièvre dite bilieuse inflammatoire à la Guyane**, par le Dr Burot. (Octave Doin, éditeur, 1880.)

Excellent travail, dans lequel l'auteur montre une érudition solide. Fort au courant des recherches de MM. Pasteur, Malassez, Quinquaud, il a mis ces divers travaux à contribution pour étudier la fièvre dite bilieuse inflammatoire au point de vue des microbes, de la numération des globules, et des modifications de l'hémoglobine du sang. C'est là le côté original de cet ouvrage ; c'est donc en toute assurance que nous le recommandons à ceux de nos lecteurs que cette question intéresse.

---

## SOCIÉTÉS SAVANTES

### ACADÉMIE DE MÉDECINE

*Séance du 16 novembre* 1880. — Présidence de M. H. Roger.

**Correspondance** : Elle comprend : 1° Une lettre de M. **Lunier** qui se porte candidat dans la section d'hygiène et de médecine légale ; 2° Un travail manuscrit de M. le Dr **Carteron** (de Troyes), sur un cas d'anévrysme de la partie inférieure de l'artère iliaque externe et de la partie supérieure de l'artère crurale guéri par un compresseur de son invention.

M. **Larrey** offre à l'Académie : 1° Un petit portrait peint de **Fernel** ; 2° Le portrait gravé de **Michon** ; 3° La médaille métallisée d'**Orfila**, par **David** d'Anger.

M. le Dr **A. Bonnal** (de Nice) lit un mémoire intitulé : Recherches expérimentales sur la chaleur de l'homme pendant le mouvement.

M. Maurice **Raynaud** commence la lecture d'un mémoire sur le traitement du rhumatisme cérébral par les bains froids. (Sera continué dans la prochaine séance.)

---

**Association française pour l'avancement des sciences.** (Session de Reims, 1880). (*Extraits.*)

*Traitement de la phthisie pulmonaire à Alger*, par le Dr Landowsky. — Dans un relevé climatérique, l'auteur montre qu'en Algérie on est à l'abri de toutes les surprises de température dépendant de l'influence immédiate des courants atmosphériques du Nord. Ainsi la température moyenne a été de 18 degrés au-dessus de zéro, maximum 22, minimum 14 (température prise à l'ombre, à 8 heures du matin). Pendant les sept mois d'hiver, depuis le commencement d'octobre jusqu'à la fin d'avril, les malades ont pu passer 180 journées en plein air. Dans une série d'études antérieures sur la climatologie algérienne, M. Landowsky s'est étendu sur les conditions climatériques exceptionnelles de l'Algérie ; il rappelle aujourd'hui la conclusion de ses études : le climat algérien représente un milieu d'air marin, pur, vivifiant, avec une température douce et tiède. Il a été considéré avec raison comme intermédiaire entre un climat sec et excitant, et un climat humide et sédatif. L'auteur expose à l'appui de ses conclusions le détail de plusieurs observations favorables.

*Des altérations du sang dans les maladies*, par M. Quinquaud.— Conclusions : 1° A l'état normal, dans les vaisseaux, il existe toujours une certaine quantité d'hémoglobine *inerte*, par opposition à l'hémoglobine *active* qui absorbe l'oxygène ; 2° pendant la fièvre l'hémoglobine, inactive à l'état normal, devient active, ce qui explique l'augmentation des phénomènes d'oxydation au début de la fièvre ; 3° dans certaines maladies, l'hémoglobine devient inerte, par exemple dans les cas d'asphyxie blanche, dans les maladies où le malade succombe en quarante-huit heures ou soixante heures ; par conséquent, cette étude de l'hémoglobine constitue un élément important du pronostic ; 4° l'hémoglobine peut s'altérer en se dissolvant dans le sérum, c'est là une exagération de l'état physiologique (scorbut, variole hémorrhagique). Cette dissolution tient à une altération du stroma, du globule et à une minéralisation de l'hémoglobine.

*Traitement résolutif des fibro-myomes utérins*, par M. Courty. — Ces moyens par lesquels M. Courty propose de suppléer aux opérations graves qu'on a dirigées contre les fibro-myomes (hystérectomie, etc.) sont de deux sortes :

1° Moyens généraux : Régime laxatif, purgatifs, iodure et bromure de potassium ; badigeonnages à la teinture d'iode, eaux alcalines en boissons, en bains, en injections ; hydrothérapie, toniques, quinquina, fer, perchlorure de fer, etc.; moyens spéciaux : (*a*) Injections d'eau chaude phéniquée (vingt-cinq millièmes) à une température aussi élevée que le malade peut la supporter (45 degrés). Ces injections vaginales sont à la fois hémostatiques et décongestives. (*b*) Ergotine d'Yvon (ergotine d'Yvon, 1 gramme, glycérine 7 grammes, eaux distillée 7 grammes) ; administrer 1 gramme de cette solution par jour soit à l'intérieur dans l'eau sucrée, soit en injections hypodermiques. (*c*) Application des courants continus traversant l'utérus du col à la région du fibrome pendant environ dix minutes. M. Courty a remarqué que ce courant est beaucoup plus actif et hémostatique, quand il est intermittent, par exemple, au moyen d'un métronome.

*Hydropisies et accidents rénaux pendant la convalescence de la variole*, par M. Leudet (de Rouen). — Les néphrites et les albuminuries peuvent se montrer pendant la période d'éruption et quelquefois dans la convalescence, les hydropisies plus spécialement dans cette dernière période. Enfin on peut observer des hydropisies généralisées ou partielles sans albuminurie et sans lésions rénales. Voici les conclusions de ce travail :

1° La variole, la rougeole, la fièvre typhoïde peuvent présenter dans leur convalescence des hydropisies, des albuminuries, des néphrites;

2° Ces complications, assez rares par elles-mêmes, se montrent plus spécialement dans certaines épidémies ;

3° D'autres complications, comme le gonflement de la rate, du foie et des ganglions lymphatiques, se montrent quelquefois dans la convalescence de la fièvre typhoïde, plus rarement de la rougeole ;

4° Ces accidents se rencontrent plus spécialement dans certaines épidémies ;

5° Le caractère propre à certaines épidémies de variole, de rougeole, de fièvre typhoïde, tend donc à provoquer dans la convalescence des maladies certaines complications plus rares dans leur forme sporadique.

*Traitement du tremblement par les bains galvaniques*, par M. Constantin Paul. — Le bain galvanique diffère du bain électri-

que en ce que, dans ce dernier, on se sert d'électricité statique, tandis que, dans le premier, on emploie les extra-courants fournis par une bobine traversée par le courant et la pile, interrompu lui-même par un trembleur. Les fils excitateurs plongent dans l'eau d'une baignoire isolée et aboutissent à deux plaques de charbon de cornue : l'une de ces plaques est placée du côté des pieds, l'autre en arrière du dos du malade. Quand celui-ci touche les deux plaques, il reçoit les courants à leur maximum d'intensité ; s'il écarte les pieds de la plaque de charbon, il diminue l'intensité des courants qu'il reçoit dans la mesure de l'éloignement. Pour la guérison du tremblement mercuriel, il faut en moyenne vingt à vingt-six bains ; pour le tremblement alcoolique six à sept suffisent. On a obtenu encore la guérison du tremblement de la sclérose en plaques, de la paralysie agitante, de la chorée, de l'irritation spéciale, etc.

*Traitement des abcès chauds par la méthode de Lister*, par M. Trélat. — M. Trélat ouvre largement l'abcès, dont il lave la cavité avec le liquide fort de Lister (à 5 pour 100 gr.) ; puis il applique un premier pansement. Le lendemain, nouveau lavage et nouveau pansement qu'il laisse deux ou trois jours, puis renouvelle ainsi jusqu'à guérison. L'auteur a traité par cette méthode un nombre assez considérable d'abcès chauds, ganglionnaires et autres, et la guérison s'est produite en un très court espace de temps (phlegmon suppuré de l'aisselle guéri en six jours). Dès le lendemain des premiers pansements M. Trélat a vu la rougeur et le gonflement disparaître de la façon la plus inattendue.

*De la syphilis dentaire*, par M. Parrot. — Cette lésion dentaire, décrite par Fauchard sous le nom d'érosion dentaire, présente deux formes distinctes : dans l'une, l'émail est plâtreux, mat, friable, non adhérent à la dentine ; dans l'autre l'émail est surtout craquelé ; il y a ordinairement des lésions de la dentine. On trouve sur la dent un sillon transversal, de hauteur variable, jusqu'à 7 millimètres sur les dents de seconde dentition.

Pour Fauchard, Fournier, l'érosion dentaire serait en rapport avec diverses affections de l'enfance, surtout avec les fièvres éruptives. On a également fait jouer un rôle important à la scrofule (Castagnier) et au rachitisme (Nicati). M. Magitot attribue ces érosions dentaires aux convulsions.

M. Parrot pense que c'est la syphilis héréditaire qui est la cause de ces altérations dentaires ; car on trouve souvent chez ces sujets des traces de syphilis héréditaire : modifications dans la forme du crâne, altérations osseuses spéciales, surtout lésions des maxillaires. D'après M. Parrot ces faits sont importants, car on peut ainsi faire le diagnostic de syphilis même après la mort, et même longtemps après ; on aurait trouvé ces érosions spéciales sur les dents des crânes préhistoriques ; ce qui tendrait à démontrer l'ancienneté extrême de la syphilis.

*Appareils de réfrigération*, par M. Dumontpallier. — On connaît depuis longtemps les inconvénients que présente l'hyperthermie ; dans la fièvre typhoïde en particulier, l'excès de chaleur produite entraîne des lésions et en particulier les dégénérescences musculaires. Le problème de la soustraction de la chaleur en excès a donc été posé depuis longtemps. Les bains froids, longtemps employés par les médecins allemands, ont joui en France d'une faveur beaucoup moindre et sont même aujourd'hui presque abandonnés.

Convaincu de l'excellence du principe, M. Dumontpallier a pensé qu'il ne fallait, pour remettre à l'ordre du jour la pratique du refroidissement artificiel dans les maladies, que créer un appareil simple et d'un emploi facile. La couverture de toile, contenant un tube serpentin de caoutchouc et construite par M. Galante, remplit exactement les conditions du problème (voir Académie de médecine et Bulletin de la Société de biologie). Cet appareil permet d'obtenir un abaissement d'un dixième de degré par dix minutes pendant plusieurs heures ; la température baisse même après que l'appareil a été enlevé, elle ne remonte qu'au bout d'une heure. Il était intéressant de rechercher si l'abaissement de température entraînait réellement une diminution des déchets organiques. Le dosage de l'urée et autres matières extractives contenues dans l'urine a pleinement confirmé les prévisions de l'auteur.

*Traitement de la coxalgie suppurée*, par M. Ollier. — Au congrès de Clermont, M. Ollier a fait une communication sur cette affection qu'il traitait alors par le drainage et l'immobilisation ; mais il a constaté que ce traitement ne suffisait pas dans certains cas. Aujourd'hui le pansement de Lister permet une plus grande hardiesse et les indications opératoires sont tout à fait changées. Dans les autres articulations, l'ouverture de la jointure, le raclage des surfaces, le drainage, puis une bonne attitude suffisent ; on obtient la guérison par ankylose, et cette méthode vaut mieux que la résection. Pour la hanche on repousse en général la résection chez l'adulte, mais chez l'enfant les résultats sont meilleurs. M. Ollier gratte ou résèque suivant les cas.

Les indications de l'opération sont les suivantes : Une coxalgie s'accompagne-t-elle d'abcès, M. Ollier ponctionne ; si le pus se reproduit, on fait une seconde, puis une troisième ponction ; alors on ouvre la jointure et on la draine ; en cas d'insuccès il pratique la résection. Sur 11 cas, 4 ont guéri par la rugination, 4 par la résection, 3 sont encore en traitement. M. Ollier préfère cette méthode à l'immobilisation du sujet pendant plusieurs années ; celle-ci a pour inconvénient de déterminer l'atrophie des muscles et du squelette du membre, ce qu'on évite par le traitement qu'il vient de décrire. (*A suivre.*)

## ASSISTANCE PUBLIQUE

**Médecins municipaux** (deuxième étude) par M. Meynet.

(Suite).

Mon compatriote et ami Combet, conseiller municipal de Lyon m'écrivait, il y a quelques jours, à l'occasion de mon article sur les médecins municipaux : « Plus c'est raisonnable, plus c'est pratiquement simple, plus cela sort de la routine administrative, moins vous avez la chance d'être compris. Cela paraît étrange, mais c'est ainsi. Laissez tout en place, ne touchez à rien, contentez-vous de modifier les noms sans toucher au fond des choses, vous serez écouté, flatté, vous passerez pour un philanthrope. Cherchez, au contraire, à modifier sérieusement le moindre rouage politique ou social, vous passerez pour un destructeur de la propriété, de la famille, etc. »

Combet était sans doute dans un de ses jours d'énervement facile à comprendre d'ailleurs. Il est de ces vaillants qui ont le plus énergiquement soutenu de la plume et de la parole le grandiose, patriotique et réalisable projet qui consiste à mettre en communication l'océan avec la Méditerranée au moyen d'un canal central de Marseille à Nantes au grand avantage de notre commerce intérieur et surtout extérieur, projet que réclament depuis plusieurs années non seulement la chambre de commerce et la municipalité de Marseille, celle de Lyon, mais aussi plusieurs départements. Je pense encore à son explosion de colère quand, songeant à la puissance de persuasion que possède M. de Lesseps sur les capitaux, il vit cet homme si merveilleusement doué, déployer sa prodigieuse activité au profit du percement de l'isthme de Panama, alors qu'il semblait se soucier comme d'un fétu de cet isthme autrement important au point de vue français qu'il s'agit d'ouvrir, pour relier par un grand chemin qui marche, les deux mers qui baignent nos côtes.

Mais, et ceci me ramène à mon sujet, je n'en reste pas moins convaincu que Combet continuera son œuvre d'utile propagande

et qu'il me faut, moi, dans ma petite sphère, répondre aux objections des plus bienveillantes qui m'ont été faites.

M. le docteur Dupouy, rédacteur en chef du Moniteur de la policlinique qui m'a fait l'honneur de reproduire les conclusions de mon travail dans le numéro de son journal du 19 septembre dernier, fait précéder cette reproduction d'un article dont j'extrais les lignes suivantes :

« Il y a déjà longtemps que nous avons émis pour la première fois l'idée de créer à Paris sous la dénomination de médecins municipaux, un personnel médical chargé de l'assistance à domicile, de l'inspection des écoles, du service de l'état civil, de la salubrité et de la surveillance des enfants du premier âge . .

. . . . . .

« M. Meynet vient de reprendre la même question dans le *Journal des connaissances médicales*; comme nous, il demande la création de médecins municipaux auxquels serait interdit l'exercice de la médecine. Cette proposition est évidemment inacceptable même avec des appointements relativement considérables, cela grèverait d'ailleurs le budget de la ville. »

Nos deux projets ont le même but, en apparence, ils sont jumeaux et je me garderais bien d'insister sur des dissemblances de détails, s'ils procédaient en réalité du même principe. Mais, docteur, vous l'avez écrit, ma proposition d'interdire l'exercice de la médecine aux médecins municipaux est *évidemment* inacceptable. *Evidemment* ; je me suis cabré devant cet adverbe; l'évidence ne se démontre pas; c'est la lumière; aveugle qui ne la voit. Suis-je donc aveugle, aveugle sans espoir de guérison, ou, consolante pensée à laquelle je me suis attaché, avez-vous, docteur, laissé négligemment tomber de votre plume, en guise d'argument ce mot qui m'a tant ému? En tous cas, cette proposition que vous rejetez, je la considère comme la base essentielle de toute tentative sérieuse de réforme.

Raisonnons un peu, s'il vous plaît, c'est encore à cette heure l'un des meilleurs moyens connus de s'entendre. Au nom de quel principe ou de quel intérêt d'ordre supérieur, l'interdiction pour le médecin municipal de l'exercice de la médecine ou en d'autres termes, l'interdiction de faire de la clientèle est-elle inacceptable?

L'argument argent sur lequel je reviendrai dans le cours de cette nouvelle étude ne pouvait en cette circonstance être sérieusement de mise, vous en conviendrez.

Le médecin municipal, dans mon plan de réforme, devient un fonctionnaire public, qui, acceptant une fonction créée en vue d'une besogne spéciale, en subit les charges, en accomplit consciencieusement les devoirs et, soit dit en passant, né sous la république, nous espérons que ce fonctionnaire d'ordre nouveau différera de ses collègues de diverses catégories, ses anciens, lesquels ont encore aujourd'hui bien du mal à comprendre que la fonction a été créée pour le bien de la société et non pour leur propre utilité ou agrément.

Deux intérêts distincts ici, comme toujours du reste, sont en présence : celui de la société, représenté par l'administration, et celui du fonctionnaire lui-même.

L'administration, qui confie à un médecin les divers services municipaux dont nous avons parlé et ceux que nous avons pu oublier, entend, à n'en pas douter, que cette besogne soit faite et bien faite. Il ne s'agit point là d'un travail de bureau auquel est astreint pendant un certain nombre d'heures, chaque jour, un employé qui, hors de son bureau, reste libre de disposer de son temps comme il lui convient, mais d'un service actif, absorbant, de jour et même de nuit, tellement pénible qu'il faudra compter encore et beaucoup sur l'inépuisable dévouement du médecin. Or, n'est-il pas *évident* que l'administration a le droit et dès lors le devoir d'imposer au médecin municipal l'obligation de lui consacrer tout son temps et conséquemment de ne pas faire de clientèle?

Voyons à présent, quels motifs valables peut invoquer le médecin pour refuser son acquiescement à ma proposition? Son intérêt matériel? les nécessités de la vie? le sentiment de sa dignité? quoi encore?

Mon projet le met à l'abri du besoin, il ne lui donne pas la fortune, mais il lui assure le calme du présent, la quiétude de l'avenir. Le taux des appointements peut être un peu plus élevé, porté de 8 à 10,000 francs, par exemple; l'administration ne saurait se montrer parcimonieuse à son endroit, les contribuables non plus. Toutefois, il y faut de la mesure.

Se sentira-t-il blessé dans sa dignité de cette garantie prise contre lui? diminué dans sa propre estime et celle de ses pairs, de cette assimilation avec les fonctionnaires en général? rabaissé enfin aux yeux du public? Les magistrats, pour ne citer qu'un exemple entre mille, sont au sens élevé du mot des fonctionnaires chargés de rendre la justice. Leur indépendance, leur autorité, en sont-elles atteintes? Pourraient-ils ouvrir des cabinets de consultations à l'usage des plaideurs, s'en faire honorer sans manquer aux règles strictes de l'honneur professionnel, sans se faire bafouer par l'opinion publique qui n'admet plus ce genre d'épices, sans s'exposer à lire à l'*Officiel* que M. le ministre de la justice, un fonctionnaire également, accepte leur démission? Une pareille susceptibilité aurait le tort, tout en n'étant qu'irréfléchie, de donner prise à des soupçons de mobiles peu avouables tels, par exemple, que le désir de profiter d'une situation exceptionnelle pour accaparer la clientèle de médecins moins favorisés, soupçons applicables tout au plus aux quelques médecins avides de places et de sinécures dont vous parlez en terminant votre article.

L'interdiction de l'exercice de la médecine aux médecins municipaux me paraît donc entièrement justifiée.

Au cours du projet de réorganisation du service pharmaceutique des bureaux de bienfaisance que j'ai adressé à M. le préfet de la Seine, j'ai écrit la phrase suivante que je vous demande la permission de reproduire :

« L'administration, en sa qualité de cliente des pharmaciens de la ville, pour sa sécurité et celle des malades qu'elle assiste, pour la bonne gestion des deniers dont elle est comptable, devra exercer un contrôle effectif et journalier sur les factures des fournisseurs, la stricte application du tarif et sur la fidélité des pharmaciens à exécuter scrupuleusement et loyalement les ordonnances des médecins. »

J'ai, à la suite, indiqué le moyen de contrôle qui me semble le meilleur.

Dans ces deux études sur l'assistance publique à domicile, service médical, service pharmaceutique, j'ai obéi à une même préoccupation : remplacer par des responsabilités positives, indéniables, des responsabilités flottantes, indécises, insaisissables, d'autant plus faciles à se dérober qu'en fait elles n'existent pas. Jusqu'ici les personnes qui, à divers titres, ont été chargées de ces services ont pu justement, il faut le dire, être considérées presque à l'égal de bienfaiteurs, se consacrant à de bonnes œuvres dans la mesure de leurs forces. L'administration est leur obligée.

Il est temps que ces organisations défectueuses, imprégnées des mœurs, des usages, des idées d'un autre âge, où rien n'est logiquement à sa place, qui mènent grand bruit et ne produisent pas grand bien, disparaissent pour faire place à des formes nouvelles plus simples où les fonctions seront parfaitement définies et délimitées, où les fonctionnaires, du plus petit au plus grand, seront personnellement responsables, chacun en ce qui le con-

cerne, où la responsabilité, dignité du fonctionnaire, garantie de la société, sera proportionnée à l'importance de la fonction.

(*A suivre.*)

## FORMULES

### Dentifrices.

Pour prévenir la stomatite mercurielle dans le cours du traitement spécifique, M. Panas recommande depuis longtemps le mélange suivant sous forme de poudre dentrifice :

| | | |
|---|---|---|
| ℞ | Poudre de quinquina. | 15 grammes. |
| | Poudre de cachou. | 15 — |
| | Poudre de tannin. | 1 — |
| | Essence de menthe. | 5 gouttes. |

M. J. Simon recommande dans le même but aux malades de se rincer les dents et de se gargariser matin et soir et après chaque repas avec de l'eau chaude chargée d'une mixture ainsi composée.

| | |
|---|---|
| Eau de Botot artificielle. | 200 grammes. |
| Alcoolature de cochléaria. | 10 — |
| Teinture de quinquina | 8 — |
| Teinture de cachou. | 4 — |
| Teinture de benjoin. | 2 — |

Si cette mixture n'est pas suffisante, on fait prendre 4 grammes de chlorate de potasse à l'intérieur dans une potion, et en même temps on se sert d'un collutoire avec 10 grammes de chlorate de potasse pour 30 grammes de glycérine. (*France médicale.*)

## NOUVELLES

— Faculté de médecine de Paris. — M. le professeur Potain a commencé ses leçons de clinique médicale à l'hôpital Necker, le lundi 8 novembre 1880, à 10 heures du matin, et les continuera les lundi et vendredi de chaque semaine, à la même heure.

Visite tous les jours à huit heures et demie. Les mardis, leçons et exercices de sémiologie, par M. Cuffer, chef de clinique. Les mercredis, leçons et exercices de chimie pathologique, par M. Esbach, chef du laboratoire de chimie. Les samedis, leçons et exercices d'anatomie pathologique, par M. Ducastel, chef du laboratoire d'anatomie pathologique.

— M. Charles Richet, professeur agrégé, a commencé le cours auxiliaire de physiologie le lundi 8 novembre 1880, à quatre heures, dans le grand amphithéâtre de la Faculté, et le continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure.

## INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Botanique cryptogamique, pharmaco-médicale, programme raisonné d'un cours professé à l'école supérieure de pharmacie de Paris, par Léon Marchand, professeur agrégé, chargé du cours de Botanique cryptogamique à l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris. Premier fascicule : Introduction à l'étude des cryptogames, 1 vol. gr. in-8, avec 30 figures dans le texte. Prix 4 fr. A la librairie J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille.

De la fièvre dite bilieuse inflammatoire à la Guyane ; application des découvertes de M. Pasteur à la pathologie des pays chauds, par le Dr F. Burot, médecin de 1re classe de la marine. 1 vol. in-8° de 535 pages, avec tableaux, tracés et planches lithographiées dont une en couleur. Prix 10 francs. A la librairie J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille.

Madère étudiée comme station d'hiver, par le Dr Goldschmidt. In-8°. 1 fr. Paris, Adrien Delahaye et Emile Lecrosnier, éditeurs.

*Le Propriétaire-Gérant* : V. Cornil.

## RÉSUMÉ D'UN TRAVAIL

### sur les préparations de goudron de bois.

**Capsules.** — Les capsules de goudron sont de petits sphéroïdes, à enveloppe gélatineuse assez dure, contenant quelques centigrammes de goudron. Introduite dans l'estomac, l'enveloppe de ces capsules se déchire, le goudron visqueux se répand sur la muqueuse stomacale, recouvre les papilles d'un enduit épais très difficile à émulsionner ; à la longue, il en résulte, comme moindre inconvénient, des affections gastriques spéciales et des obstructions intestinales.

**Emulsion de goudron.** — Pour obvier à ces inconvénients, on a imaginé de diviser le goudron et de le suspendre dans un liquide aqueux au moyen de substances à peu près inertes sur l'économie telles que la *saponine*. Le produit ainsi obtenu constitue l'émulsion de goudron ; mais sous l'influence du suc gastrique le goudron ne tarde pas à se réunir et une partie des inconvénients signalés pour les capsules se reproduit, entraînant à sa suite des accidents divers qui se traduisent par une grande difficulté de tolérance pour l'estomac.

**Eaux de goudron.** — Les eaux de goudron sont de deux sortes : 1° les unes sont obtenues par simple macération de l'eau sur le goudron, soit à chaud, soit à froid. Inutile de dire que ce procédé est absolument défectueux, attendu que l'eau ne peut dissoudre qu'une très faible quantité de substances solubles ; 2° les autres sont formées de goudron tenu en dissolution au moyen d'un alcali. Ce mode de procéder a des défauts multiples : le goudron est transformé, ses propriétés primitives sont altérées, etc., etc.

**Créosote.** — On a cru atténuer et annihiler d'un seul coup ces divers inconvénients en supprimant tous les composants du goudron à l'exception d'un seul, **la créosote** et en substituant complètement cette dernière aux préparations de goudron. A première vue, l'intention paraît bonne, mais il nous semble qu'il y a eu des exagérations de la part des innovateurs. Le goudron de bois est un composé de principes très nombreux, la créosote n'est qu'un de ses éléments actifs; les autres substances actives qui composent le goudron ont chacune des propriétés spéciales et de l'ensemble de ces propriétés, il résulte une action définie, directe, unique sur l'économie ; prétendre remplacer tous ces composés par un seul, substituer à l'action de tous l'action d'un seul est un acte de témérité, l'expérience l'a confirmé. De plus, la créosote (nous entendons la créosote pure, et non certaines créosotes fraudées du commerce) est un produit difficile à obtenir pur, un caustique énergique capable de produire des accidents, lorsque quelques gouttes séjournent dans le larynx, l'œsophage ou l'estomac. Pour atténuer ces effets, on a cherché à masquer cette causticité en diluant la créosote dans des vins, des élixirs, des huiles, etc.; mais ces substances ne masquent pas suffisamment la causticité de la créosote, les malades ne les supportent et ne les digèrent que difficilement; et comme la créosote qui bout à 203° n'a qu'une très faible volatilité, il en résulte que, même diluée et divisée, son séjour prolongé sur les muqueuses stomacales les enflamme, les irrite et amène des éructations odorantes phéniquées ; lorsque les sécrétions commencent à se tarir, il survient de l'embarras des voies digestives et à la suite des accidents plus sérieux. (*A suivre.*)

Paris. — Typ. A. PARENT, rue Monsieur-le-Prince, 29-31.

## RÉSUMÉ D'UN TRAVAIL

sur les préparations de goudron de bois.

(*Suite et fin*).

**Essence de goudron.** — Le goudron de bois se compose :

1° D'une partie solide (résine complexe) dénuée de vertus médicinales ;

2° D'une partie fluide que l'on obtient par distillation et qui possède réellement les propriétés attribuées au goudron.

Quand on distille un mélange d'eau et de goudron, l'eau qui passe à la distillation entraîne toute la partie fluide du goudron ; l'eau retient quelques résidus tels que l'acide acétique, etc.; — l'huile qui surnage décantée et filtrée constitue l'*essence* de goudron.

**Analyse de l'essence de goudron.** — Cette essence a été analysée par la méthode des distillations fractionnées dans le laboratoire de M. le professeur Wurtz.

Voici sa comportion abrégée :

| | |
|---|---|
| Créosote..... | 8 p. 100 |
| Cymène..... | 22 p. 100 |
| Essence dextrogyre..... | 33 p. 100 |

En tenant compte de la difficulté de l'analyse et de l'entraînement opéré par les essences légères, on peut évaluer la proportion réelle de la créosote à 10 0/0.

Les autres composants sont : le toluène, le xylène, le cumène en proportions diverses.

La densité est de 0,91.

**Choix d'une préparation.** — L'idée la plus simple, la plus vraie, était d'employer tout d'abord l'*essence de goudron*, c'est-à-dire toute la partie active du goudron privé des substances inertes. Mais il semble qu'en toute chose, l'homme pour arriver à la simple vérité doit prendre le chemin le plus long, le plus tortueux, le plus ardu, tourner longtemps autour de difficultés chimériques pour arriver enfin à saisir cette vérité, en faire sa chose propre et sa conquête. — Incontestablement des difficultés existaient pour arriver à obtenir à l'état de pureté l'essence de goudron ; mais en dirigeant tous ses efforts vers ce but, on devait arriver à les vaincre. Le problème posé, il y a plus de vingt ans, par le chimiste Péraire est aujourd'hui résolu ; dans le laboratoire de M. Colomer, pharmacien à Paris, l'inventeur prépare une essence de goudron pure, possédant l'odeur et la saveur du goudron de bois ainsi que toutes ses propriétés médicales.

**Propriétés.** — Introduite dans le tube digestif, cette essence en raison de sa volatilité s'élimine rapidement par les voies respiratoires et par la peau. Elle est dix fois plus active que le goudron végétal d'où elle dérive, plus efficace que toutes les préparations de goudron et moins irritante que la créosote, que l'estomac tolère difficilement à cause de sa causticité.

**Capsules d'essence de goudron.** — Cette essence est dissoute dans une huile neutre en telle proportion qu'une petite capsule renferme 10 centigrammes d'essence et 0,01 centigramme de créosote. On possède ainsi un médicament toujours constant, nullement dangereux comme la créosote, plus actif que le goudron en capsules, que les eaux ou les solutions alcalines de goudron.

En résumé, les différents moyens pour administrer le goudron de bois n'ont donné au point de vue pratique que mécomptes et mauvais résultats. Il est sans doute réservé à l'essence de goudron bien préparée, administrée sous forme de capsules, de satisfaire aux désirs souvent exprimés par les médecins de posséder enfin une préparation commode et vraiment efficace de goudron.

ÉPILEPSIE — HYSTÉRIE — NÉVROSES
**BROMURE DE ZINC**
Chimiquement pur de FREYSSINGE, Ph. Paris 97 r. Bonnes
Le *Br. de Zinc* a une action analogue à celle du Br. de Potassium, il a sur ce dernier l'avantage de ne produire ni acnée, ni anémie. On l'emploie à la dose de 2 à 4 grammes par jour, soit seul pour varier la médication, soit associé au Br. de Potassium dont on peut alors considérablement diminuer les doses.
SIROP de Br. de Zinc à l'écorce d'or. amère, 0c50 p. cuillerée
PILULES de Br. de Zinc, contenant chacune 20 centigr.

**VIN MARIANI**
A la COCA du PÉROU
Le plus agréable et le plus efficace des toniques.— Le seul prescrit par les médecins des hôpitaux de Paris, contre l'anémie, la chlorose, les mauvaises digestions.
PRIX : 5 fr. LA BOUTEILLE.
Boulev. Haussmann, 41, et principales pharmacies.

ANÉMIE, ÉPUISEMENT, MALADIES DE LANGUEUR
sont heureusement combattus par le
**VIN IODÉ DE MORIDE**
Préparé au vieux Malaga, excellent fortifiant, très-agréable au goût, le meilleur dépuratif, le plus puissant régénérateur du sang connu, il remplace avec avantage l'HUILE DE FOIE DE MORUE et l'IODURE DE POTASSIUM dont il n'a pas les inconvénients. — A PARIS, 34, *rue La Bruyère* et dans toutes les Pharmacies. — Prix : 4 francs

**MALADIES DE LA GORGE ET DU LARYNX**
*ASTHME, PLEURESIES CHRONIQUES, etc.*
**SIROP SULFUREUX COLOMER** Prescrit par les médecins depuis dix-huit ans.
**SIROP SULFUREUX COLOMER** 1° Parce qu'il renferme au complet les éléments chimiques des eaux naturelles.
**SIROP SULFUREUX COLOMER** 2° Parce qu'il est inaltérable constant dans ses effets, économique.
Trois francs dans les pharmacies. Bien préciser le nom.

# Salicol Dusaule

**DÉSINFECTANT — ANTISEPTIQUE — ANTI-EPIDEMIQUE — CICATRISANT**

Le **Salicol** dérive de l'acide salicylique, comme le *Phénol* de l'acide phénique et le *Thymol* de l'acide thymique. Il a les mêmes propriétés que ces derniers, mais il est plus efficace que le *Thymol*, et n'est pas caustique et vénéneux comme le *Phénol*. Le **Salicol** a de plus une odeur agréable. Aussi est-il très employé en injections, lotions, pulvérisations, lavages, etc., etc.

Le Flacon : 2 fr. — *97, RUE DE RENNES, PARIS, et les Pharmacies.*

# PILULES DE BLANCARD

**à l'Iodure de Fer inaltérable**

APPROUVÉES PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS

Contre les *Affections scrofuleuses, tuberculeuses, la Chlorose, l'Anémie, l'Aménorrhée*, etc.

*N.-B.* — L'iodure de fer impur ou altéré est un médicament infidèle, irritant. Comme preuve de pureté et d'authenticité des **véritables pilules de Blancard**, exiger notre *cachet d'argent réactif* et notre *signature* ci-jointe apposée au bas d'une étiquette *verte*.

Blancard

176 *Se défier des contrefaçons.* Pharmacien, rue Bonaparte, 40.

# DIGITALINE d'HOMOLLE et QUEVENNE

**Approbation de l'Académie de Médecine. — Médaille d'Or de la Société de Pharmacie.**

« ..... Les Médecins feront bien de continuer à prescrire « la **Digitaline** de MM. **Homolle** et **Quevenne**. » *Rapport de l'Académie de Médecine de Belgique*, Bull. t. VIII. 1874.

Dose : 1 à 3 Granules par jour.

N. B. — A cause des *imitations impures*, formuler : la **Véritable Digitaline** d'Homolle et Quevenne de la Phie **COLLAS**, 8, rue Dauphine, Paris.

# VICHY

**Grande-Grille**, maladie du foie et de l'appareil biliaire ; — **Hôpital**, maladie de l'estomac ; — **Hanterive**, affections de l'estomac et de l'appareil urinaire. — **Célestins**, gravelle, maladies de la vessie, etc. (*Bien désigner le nom de la source*). La caisse de 50 bouteilles, Paris. **35** fr.; Vichy, **30** fr. (*emballage franco*). La bouteille à Paris, **75** c. L'eau de Vichy se boit au verre, **25** c.

**PASTILLES DE VICHY**, excellent digestif fabriqué à Vichy, avec les sels extraits de l'eau des sources. La boîte de 500 grammes, 5 fr., boîtes de **2** et de **1** fr.

VENTE de toutes les Eaux minérales. — REDUCTION DE PRIX.

**Paris, 22, boulevard Montmartre et 28 rue des Francs-Bourgeois.**

SUCCURSALE : 187, RUE SAINT-HONORÉ.

# RUBINAT

**EAU MINÉRALE NATURELLE PURGATIVE** supérieure à toutes les Eaux purgatives allemandes. — Effet rapide, obtenu à très petite dose, sans irritation intestinale.

**Dépôt Marchands d'Eaux minérales et bonnes Pharmacies.**

# HUILE DE FOIE DE MORUE DE HOGG

Cette huile, extraite de foies frais de morues récemment pêchées, est **naturelle** et **absolument pure**; elle est supportée facilement et indéfiniment par les estomacs les plus délicats, son action est certaine contre : **Maladies de poitrine, Phthisie, Bronchites, Rhumes, Toux chronique, Maigreur des enfants**, etc.

Toutes les compositions imaginées pour remplacer l'huile de foie de morue **naturelle**, sous prétexte de la rendre plus efficace ou plus agréable, ne font qu'irriter et fatiguer mutuellement l'estomac. — L'**Huile de Hogg** ne se vend qu'en *flacon triangulaire*.

**Pharmacie HOGG**, rue de Castiglione 2 à Paris, et en province dans les principales pharmacies.

# TAMAR INDIEN

## GRILLON

**FRUIT LAXATIF RAFRAICHISSANT**

contre **CONSTIPATION**

**Hémorroïdes, Migraine**

Sans aucun drastique : aloès, podophylle, scamonnée, r. de jalap, etc.

Phie **Grillon**, 25, r. Grammont, Paris, Bte 2.50.

Compie Génle de PRODUITS ANTISEPTIQUES

*26, Rue Bergère, PARIS*

# ACIDE SALICYLIQUE

ET SALICYLATES

de SCHLUMBERGER et CERCKEL

*Salicylate de* **SOUDE**
*Salicylate de* **QUININE**
*Salicylate de* **LITHINE**
*Salicylate de* **BISMUTH**
*Salicylate de* **ZINC**

TARTRO SALICYLATE DE FER ET DE POTASSE

# VIANDE, FER ET QUINA

L'aliment uni aux toniques les plus réparateurs

VIN

# FERRUGINEUX AROUD

au QUINA et aux principes solubles de la VIANDE

**RÉGÉNÉRATEUR DU SANG**

Guérit sûrement : Chlorose, Flueurs blanches, Épuisements, Appauvrissement ou Altération du Sang.

**5 fr.** — Dépôt Gal : J. FERRÉ, sucr de Aroud, 102, rue Richelieu. PARIS, et toutes phcies.

# MALADIES DE L'ESTOMAC

**DIGESTIONS DIFFICILES**

**POUDRES ET PASTILLES PATERSON**

*AU BISMUTH ET MAGNÉSIE*

DIPLÔME DE MÉRITE A L'EXPOSITION DE VIENNE.

Ces *Poudres* et ces *Pastilles antiacides* et *digestives* guérissent les *maux d'estomac, manque d'appétit, digestions laborieuses, aigreurs, vomissements, renvois, coliques*; elles régularisent les *fonctions de l'estomac* et des *intestins*.

**Adh. DETHAN, pharmacien, Faub. St-Denis, 90, Paris,** *et dans les pr. Pharmacies de France et de l'étranger.*

Exiger sur les étiquettes le **Timbre du Gouvernement Français** et la **signature : J. FAYARD.**

Poudres, **5** fr.; — Pastilles, **2** fr. **50** franco.

# MALADIES DE LA GORGE

DE LA VOIX ET DE LA BOUCHE

**PASTILLES DETHAN**

*AU SEL DE BERTHOLLET*

Recommandées contre les *Maux de gorge, angines, extinctions de voix, ulcérations de la bouche, irritations* causées par le *tabac*, effets pernicieux du *mercure*, et spécialement à MM. les Magistrats, Prédicateurs, Professeurs Chanteurs pour faciliter *émission de la voix*.

**Adh. DETHAN, pharmacien, Faub. St-Denis, 90, à Paris.** *et dans les pr. Pharmacies de France et de l'étranger.*

Exiger la *signature* : Adh. DETHAN. Prix fco, 2f 50